

## ÉCOUTER LES SILENCES DE L'ENFANT

Les liens psychiques entre l'enfant et son parent sont affectifs et identitaires. Ces deux caractères étant indépendants l'un de l'autre, qu'elles soient tendres, indifférentes ou haineuses les relations affectives entre l'enfant et son parent ne réduisent ni n'accroissent l'importance de l'adhésion à leur identité commune.

Une identité partagée entraîne une alliance narcissique entre les différents individus qui s'en réclame, et précisément un sentiment de responsabilité commune vis-à-vis des actions à partir desquelles l'identité se distingue positivement ou négativement. La mise à jour d'une action socialement réprouvée confronte son auteur à l'épreuve de la honte, même en l'absence de la culpabilité.

**La honte est la manifestation d'une douleur narcissique, elle oppose le sujet à son image et non pas à ses fautes**

Une erreur sans conséquence préjudiciable, pour soi ou pour autrui, génère parfois de la honte alors que des agissements fautifs et coupables n'en généreront pas systématiquement. La honte est la manifestation d'une blessure narcissique, elle se propage rapidement dans l'espace familial.

Le lien identitaire et narcissique explique comment l'opprobre déversé sur un parent incarcéré est douloureux pour son enfant et cela d'autant plus qu'il est silencieux. Dans ces circonstances, ce n'est pas la méconnaissance des mots pour communiquer l'humiliation que ressent l'enfant qui le réduit au silence, mais la méconnaissance des mots pour l'exprimer.

Communiquer, c'est transmettre une information que nous détenons à un autre qui ne la détient pas. Une communication se définit à partir de son contenu, de son auteur et de sa cible. S'exprimer, c'est objectiver ou rendre visible sa subjectivité. Quand une personne communique sur elle, elle s'exprime en même temps. Ce qu'elle communique se rapporte à son besoin que celui auquel elle s'adresse prenne en compte de ce qui lui transmet. L'expression n'a pas d'autre motif que d'imprimer à l'extérieur de soi des éléments de son intériorité.

Communiquer sa tristesse, sa colère, son allégresse, c'est dans le but que celui auquel nous nous adressons en prenne acte, l'exprimer c'est les extérioriser, les imprimer dans un support afin de les mettre à distance ou de se les révéler à soi-même. Quand une personne communique sur elle, elle ne peut pas le faire sans exprimer quelque chose d'elle-même. Ce qu'elle communique se rapporte à l'information qu'elle transmet et ce qu'elle exprime à la manière de le faire. Or ces manières sont innombrables et échappent à notre contrôle. C'est pourquoi, un enfant alors qu'il aimerait que soit prise en compte sa tristesse ou sa colère, refuse d'en dire quelque chose dès lors qu'en le faisant il craint d'exprimer à son insu un

contenu, dont il a honte ou dont il se sent coupable et, qui se rapporte à la tristesse ou la colère qu'il éprouve.

Susciter et recueillir la parole des enfants est un juste principe. Cependant le commuer sans discernement dans des pratiques indifférentes à l'enfant auquel elles s'adressent peut s'avérer dangereux et nocif. L'enfant n'est pas un adulte en miniature.

Face à certaines épreuves morales, ce n'est pas le réel auquel une personne est confrontée qui la rend malade, mais la manière dont elle en parle. Les mots libèrent quand ils communiquent des contenus en accord avec leurs valeurs expressives. Dans le cas inverse, ils sont susceptibles de rendre fou. Or la cohésion entre ce qu'un sujet dit de lui-même et la manière de l'exprimer est un signe de maturité psychique, et de son besoin de cohésion entre l'expérience de soi et la conscience de soi.

### **Perception de soi et conscience de soi**

La conscience de soi n'équivaut pas à la perception de soi. Certes, la perception de soi est nécessaire à l'émergence et au développement de la conscience de soi, mais pour autant elle s'en distingue. La perception de soi s'amorce sur les liens qui unissent des sensations présentes à celles du passé. Percevoir, c'est ressentir ou sentir à nouveau, lier des faits présents à des éléments passés. Concevoir, c'est élaborer un projet et agir sur les conditions du présent, dans le but d'influencer le futur. La conscience de soi s'érige sur les associations incertaines et projectives à partir desquelles nous unissons par des intentions notre présent à notre futur.

La perception de soi est essentielle à notre adhésion au monde, chez l'homme comme, chez l'animal, elle permet les réflexes d'évitement, les conduites de mise à distance défensive et, le besoin de revivre les expériences agréables. C'est sur la perception de soi que repose notre instinct de conservation. La conscience de soi repose sur l'idée que l'homme se fait de sa place, de son utilité, de sa destinée et de sa finitude. L'homme adhère à son présent et comme l'animal, il a des réflexes d'évitement et de préservation. Mais, comme l'explique Schopenhauer, il est le seul animal à être doté et hanté par la représentation de la fin de sa présence au monde.

La perception de soi forme l'assise de la conscience de soi, la première équivaut à ressentir, la seconde à se représenter. Si la première précède souvent la seconde, dans certaines situations, l'exaltation de la conscience inhibe les réflexes de préservation. Certains personnes, dans des circonstances exceptionnelles, risquent leur vie au profit des autres ou de leurs idéaux. Les conduites de sacrifices montrent comment la conscience de soi peut se détacher des impérieux réflexes de survie dont la perception de soi est la condition nécessaire.

L'abnégation et le sacrifice administrent la preuve que la conscience de soi, à l'inverse de la perception de soi, ne se réduit pas à elle-même. Elle est indissociable de la conscience de l'autre

## **L'enfant n'est pas un adulte en miniature !**

La conscience de soi repose sur d'innombrables processus. S'il n'est certes pas question de les développer ici, il est important de rappeler qu'ils se mettent en mouvement, progressivement tout au long de l'enfance. Dès le huitième mois, la perception de soi est acquise, la conscience de soi et la reconnaissance de l'altérité qui lui est liée n'est solidement structurée qu'à la fin de l'adolescence. Observons qu'elles ne le sont jamais complètement chez certains adultes.

Le jeune enfant n'a pas de projet pour lui, il est dans l'ici et maintenant. Un peu plus grand entre 4 et 12 ans, il rêve à des devenirs et, à partir de 12 ans, il envisage l'importance d'adapter ses rêves à la réalité afin de les commuter en projet. La mesure du temps, qu'elle soit linéaire ou cyclique, est un des facteurs structurants des pensées et des réflexions de l'adulte, pas de celles de l'enfant. Sur une durée plus longue et avec plus d'intensité que l'adulte, l'enfant est présent à son présent et quand il s'en échappe, c'est pour des galaxies lointaines et d'autres dimensions. Alors que les pensées de l'adulte se fixent, parfois de façon obsessionnelle, sur les conditions de son futur proche, plus exceptionnellement lointain.

Être et sera, le présent et le futur, influencent différemment et dans des proportions inégales les pensées et les réflexions d'un adulte et d'un enfant. Il en est de même de leur appréhension du passé. L'adulte a la capacité d'examiner son passé pour éclairer sa marche vers l'avenir. Quand l'enfant raconte le passé, c'est exclusivement pour retrouver et faire partager dans le présent une émotion.

La conscience de soi permet à l'adulte l'autonomie identitaire. Certes, comme l'enfant, l'inclusion dans une lignée familiale et communautaire assujettit l'adulte, à des alliances narcissiques, mais dès lors que sa conscience a été en capacité de les lui réfléchir et qu'il a perçu comment à son insu, elles avaient déterminé son passé, elles ont cessé de l'être de son avenir.

Attaché aux conditions du présent plus que ne l'est l'adulte, l'affirmation identitaire, chez l'enfant, se dilue dans le nous de ses alliances narcissiques. La revendication d'un nous identitaire précède celle de l'autonomie du je.

Aussi, l'enfant sera-t-il profondément atteint par l'humiliation de son parent et cela même quand ce dernier feint de ne pas l'être. Dès l'âge de trois ans, l'enfant est sensible à l'opprobre social, la honte et à l'humiliation. Aussi, dès cet âge, il peut se sentir honteux d'être l'enfant d'un parent incarcéré.

## **La honte de l'enfant et le cercle vicieux de pensées douloureuses parce que tournées sur elles-mêmes, dans lesquelles elle l'entraîne.**

Quelle qu'en soit l'origine, l'affaissement de l'image sociale de son parent expose l'enfant, dès l'âge de trois ou quatre ans, à l'épreuve de la honte. À cet âge, il a certes une perception fine de lui-même, mais il n'a pas la maturité psychique et

l'autonomie identitaire suffisante pour mettre son image à l'abri des épreuves qui affaiblissent celle de son parent.

Ressentis et ressentiments sont les deux pôles d'un même cadran, c'est la raison pour laquelle, quelle qu'en soit la cause, l'enfant reprochera intérieurement à son parent incarcéré d'avoir dégradé l'image sociale de leur identité commune. Ce réflexe est spécifique de l'enfance. Il décroît sous l'effet de la maturité psychique et de l'aptitude à discriminer son identité, de son appartenance, mais jusqu'aux prémices de l'adolescence : entre dix et douze ans, il relève d'un automatisme inconscient.

Le sentiment d'exister de façon continue découle, chez l'enfant de la capacité à mettre en rapport le présent avec le passé, en d'autres termes – comme nous l'avons précédemment développé - de ressentir. Ultérieurement, notre ipséité s'établira sur l'aptitude à anticiper l'avenir à partir de sa connaissance du passé et par là-même de se représenter le devenir de son passé dans son présent et, d'imaginer son futur.

Les connaissances récemment acquises sur le cerveau suggèrent que l'éveil progressif des compétences, du bébé, à différencier et à localiser les innombrables sensations auxquelles il est exposé, entraîne celles de les regrouper en fonction de leur source d'émission. La mise en perspective des similitudes entre des expositions répétées à des sensations reliées entre-elles par l'identité de leurs sources d'émission est à la base du processus d'objectivation. C'est-à-dire de la capacité à percevoir des objets, non pas les sentir ; mais de les regrouper à partir de leur potentialité à émettre les mêmes stimulations et, de s'appuyer sur cette identification, pour les deviner et y réagir à partir des sensations qu'il génère dans une situation particulière et, par là-même, limitées par l'angle de notre appréhension, à quelques-uns de leurs aspects. Nous ne pouvons pas voir toutes les faces d'un objet au même temps.

La capacité à ressentir permet au jeune enfant d'objectiver les choses et les êtres en les regroupant sur la base des sensations qu'elles génèrent en lui. De façon analogue, il relie entre eux ses modes de réaction aux stimulations sensibles, et sur cette expérience s'étaye son sentiment d'exister de façon continue, sans qu'il ait besoin - et bien avant qu'il ne soit capable - de s'identifier à son identité. Cependant cette identification par l'enfant à une identité est nécessaire à la conscience soi. En effet, la conscience ne l'est pas d'elle-même, elle toujours conscience d'un objet qui lui est étranger. L'identité est transmise à l'enfant Initialement elle est étrangère à ce qu'il perçoit de lui-même, c'est la raison pour laquelle sa conscience s'en saisit et se faisant se commue en conscience de soi.

La prévalence de la conscience de soi, sur la perception de soi dans l'affirmation, de son individualité est un signe de maturité et l'un des termes de l'enfant. Avant lui, l'enfant est trop présent au présent, pour concevoir le temps comme un facteur de changement des êtres et des choses. Assurément, il se plaît à s'imaginer dans le futur et à se raconter le jour où il sera grand. Mais, au centre de ses fictions, ce n'est pas de lui dont il parle mais d'un autre héroïque qu'il pourrait aussi bien transposer dans un lointain passé. L'enfant n'anticipe pas son futur, alors qu'il aime y

transposer les figures héroïques auxquelles il s'identifie. Se transposer dans le futur ou le concevoir - c'est-à-dire l'anticiper – ne relèvent pas des mêmes mécanismes et, l'enfant ne comprend pas l'adulte qui lui affirme que l'écoulement du temps guérit les blessures du présent. Cette indifférence ou non-conscience du poids déterminant du temps le prédispose à préférer une morale exclusivement soucieuse de sanctionner l'acte et indifférente de la responsabilité de l'auteur aussi, est-il enclin à penser qu'un mauvais homme et le produit d'une mauvaise action. Les affirmations et les jugements moraux de l'enfant frappent par leur simplicité et leur manichéisme.

Toute conscience de soi est une conscience morale, expliquait le philosophe Alain, aussi l'examen morale nécessite-t-il de la maturité psychique, à l'inverse, de l'intransigeance morale qui la réduit à des arguments de principes et sans racines. C'est la raison pour laquelle quand elle demeure le seul barrage, chez l'adulte ou l'adolescent, à leur violence intérieure, cette intransigeance de façade s'effondre facilement sous la pression de leur intolérance à la frustration. L'immaturité de l'enfant, de même que celle de certains adultes, réduit leur aperception de la faute à la crainte de n'être plus aimé et, non pas à la nécessité d'en réparer les effets préjudiciables à autrui.

L'enfant est plus exposé à la honte et à la crainte de n'être plus aimé qu'il ne l'est au sentiment de culpabilité. D'autre part, ses positions morales sont comme ses dents de lait, elles n'ont pas encore de racines d'où sa disposition aux jugements manichéens et définitifs. Aussi, sa rigidité morale l'incitera-t-elle à comprendre l'opprobre qui vise son parent incarcéré alors même qu'il provoque en lui un écho honteux.

L'enfant se sent honteux des fautes de son parent et du fait de ses principes éthiques, de son parent tout à la fois. Ces sentiments honteux sont douloureux, aussi font-ils naître une hostilité vis-à-vis de son parent. Mais, sa rancœur et son dépit se heurtent à la tendresse qui le lie à son parent. L'enfant en éprouve des remords et s'en sent honteux. La honte initiale est renforcée par ces effets, c'est un cercle vicieux extrêmement douloureux.

Ce remords indicible est un des contenus latents de la tristesse de l'enfant. Une tristesse centrée sur lui – et il est naturel qu'il en soit ainsi – et non pas sur le devenir de son parent. La tristesse d'être enfant de détenu prévaut sur celle d'avoir un parent détenu, mais l'enfant craint, car il en aurait honte, de l'exprimer. Aussi, recourt-il à d'autres procédés pour s'en soulager, ceux de l'enfouissement et de l'oubli.

Le repli dans le silence est pour l'enfant le moyen le plus sûr d'apaiser l'âpreté de ses conflits intérieurs quand ils opposent des sentiments d'hostilité aux remords que cette hostilité engendre dès lors qu'elle vise une personne pour laquelle par ailleurs, l'enfant a des liens de tendresse. Contraindre l'enfant à rompre son silence et à prendre la parole, ne serait-ce que de façon bienveillance, peut être dangereux.

Un enfant triste n'a pas toujours les moyens psychiques d'exprimer les raisons de son état. Quand sous la pression d'un adulte, il est tenu de le faire, il a inconsciemment tendance à chercher des raisons qui lui paraissent avouables et d'écarter celles qui à ses yeux ne le sont pas. C'est pourquoi, quand il est questionné sur sa tristesse, se croit-il obligé de s'en justifier.

À la question : Pourquoi es-tu triste ? Un enfant dont le parent est incarcéré répondra qu'il est inquiet pour son parent. Cette inquiétude existe, mais elle n'est pas, à l'inverse de l'âpreté de son conflit intérieur entre le rejet et la tendresse qu'il éprouve vis-à-vis de son parent, un facteur déterminant de sa tristesse.

L'enfant, moins que l'adulte, distingue clairement les raisons de ses émotions profondes. Quand il fait l'effort de se les masquer et de les couvrir d'un épais silence, c'est qu'il a peur des mots pour les exprimer. Quand il doit en parler, il se dérobe en leur collant des motifs vraisemblables, mais auxquelles inconsciemment il ne croit pas.

Certes il est nécessaire d'entendre l'enfant, de lui donner la parole, mais il est également, de notre responsabilité d'adulte de respecter ses silences et de ne jamais forcer sa prise de parole. L'enfant a le droit de parler ou pas, par contre il est de la responsabilité de l'adulte, de respecter et prendre en compte, ses propos comme ses silences.

Les silences de l'enfant sont de nature à rappeler à l'adulte que s'il est important de l'écouter, il est tout aussi important de lui parler. Et la façon la plus pertinente d'amener l'enfant à dépasser la honte qu'il éprouve d'avoir un parent incarcéré, c'est d'aider son parent à lui en formuler l'hypothèse.

Parler à un enfant qui se tait, ce n'est pas facile, mais y réussir, c'est assumer pleinement sa responsabilité d'adulte.

Alain Bouregba